

# Programme de petites subventions du PCLG

Le PCLG est ravi d'annoncer qu'il lance un nouveau programme de petites subventions. Notre nouveau mécanisme de financement encouragera la collaboration multipartite et l'apprentissage entre les organisations travaillant dans la conservation et le développement mais aussi celles axées sur les droits dans trois États berceaux des grands singes.

Le premier cycle de petites subventions est désormais ouvert ! Vous avez jusqu'au 14h00 heure normale d'Europe centrale (HNEC) Lundi 1er février 2021 pour déposer votre candidature.

## Mon projet est-il éligible ?

### Pays éligibles

Vos activités doivent se dérouler dans au moins un des pays suivants :

- Cameroun
- République démocratique du Congo
- Ouganda

### Candidats éligibles

Les groupes d'apprentissage doivent être constitués comme suit :

- Associations ou organisations communautaires
- Entreprises ou coopératives communautaires
- Associations ou organisations de femmes
- Associations ou groupes autochtones ou de minorités ethniques
- Associations ou groupes de jeunes
- Organisations non gouvernementales

## Sur quel soutien peut-on compter et quand ?

Le plus petit montant dont vous puissiez faire la demande dans le cadre du programme de petite subvention du PCLG s'élève à 500 dollars US. Le plus gros montant dont vous puissiez faire la demande dans le cadre du programme de petite subvention du PCLG s'élève à 5 000 dollars US. Veuillez noter que notre budget global de subventions est d'environ 25 000 dollars US et que nous espérons financer plus de cinq subventions avec ce montant.

Vous serez tenu de mettre en œuvre vos activités d'apprentissage durant la période comprise entre mars/avril 2021 et juin 2021. Veuillez noter que la date de début la plus proche que nous pouvons proposer est probablement le 15 mars 2021. Toutes les activités d'apprentissage devront être achevées à la fin de juin 2021.

## Quelles sont les principales conditions ?

1. Identifier un enjeu clé d'apprentissage

Pour le premier cycle de petites subventions du PCLG, nous sommes particulièrement attachés à soutenir des activités en réponse à la COVID-19 qui relèvent les défis que cette maladie soulève dans les États qui abritent des grands singes en matière de conservation et de développement.

Nous sommes ouverts à tous les enjeux clés d'apprentissage que vous jugez importants pour la conservation et le développement dans votre pays. Une liste des domaines d'intérêt potentiels est reprise dans les Questions fréquemment posées à la fin de cette page web.

L'élément principal à ne pas perdre de vue est que vos travaux doivent comprendre un aspect HUMAIN, un aspect CONSERVATION et un aspect APPRENTISSAGE pour pouvoir prétendre à une petite subvention. Ces trois éléments ont besoin d'être reliés par une stratégie cohérente.

## 2. Créer un groupe d'apprentissage

Pour pouvoir prétendre à une petite subvention, au moins deux candidats éligibles (y compris le candidat chef de file) doivent collaborer pour former un groupe d'apprentissage. Ces groupes d'apprentissage doivent mettre en avant les atouts suivants :

1. **Collaboration** entre des organisations de conservation, de développement ou axées sur les droits ;
2. **Apprentissage** sur l'enjeu de conservation ou de développement associé aux grands singes que vous souhaitez aborder, et
3. Des activités **opportunes et pertinentes** dans le contexte dans lequel vous travaillez.

Les groupes d'apprentissage doivent comprendre au moins une organisation travaillant sur **la conservation des grands singes** et au moins une organisation travaillant sur **le développement et/ou les droits**. Il n'y a pas de limite au nombre d'organisations pouvant participer au groupe d'apprentissage.

Vous pouvez impliquer des participants non éligibles aux activités de votre groupe d'apprentissage mais ces candidats ne recevront pas de financement par le biais du programme de petites subventions. Par exemple, vous souhaitez peut-être inclure un service gouvernemental pertinent et/ou un partenaire du secteur privé dans vos activités – par exemple en invitant ces partenaires à des ateliers.

Nous sommes particulièrement intéressés par les partenariats inédits qui regroupent des associations ou des groupements de peuples autochtones ou de minorités ethniques, des associations ou des groupements de femmes, des associations ou des groupes de jeunes ou encore des associations, des entreprises ou des coopératives communautaires.

## Comment postuler ?

Pour demander une petite subvention, veuillez remplir la demande de petites subventions et le modèle de budget qui l'accompagne (disponible en anglais seulement) et la soumettre à [smallgrantspclg@iied.org](mailto:smallgrantspclg@iied.org) le 14h00 heure normale d'Europe centrale (HNEC) Lundi 1er février 2021 au plus tard. Toutes les soumissions doivent être en anglais.

Veuillez indiquer clairement dans votre proposition si vous pensez avoir besoin d'un soutien supplémentaire du Secrétariat du PCLG pour réaliser certaines de vos activités d'apprentissage. Par exemple, l'appui à un plaidoyer politique, des briefings de presse, l'élaboration d'une stratégie de communication, la résolution des conflits, etc. Cela n'aura pas d'incidence sur votre éligibilité. De fait, cela donnera un éclairage positif à votre candidature, car la vocation du Secrétariat du PCLG est

d'aider les organisations de conservation, de développement et axées sur les droits à entreprendre des activités d'apprentissage et de plaidoyer politique avec assurance.

## Autres conditions et Questions fréquemment posées

### Qui devrait-être le candidat chef de file ?

Les propositions de subventions et les projets couronnés de succès doivent être dirigés par un candidat éligible basé dans l'un des pays admissibles. Le candidat chef de file devra être une organisation reconnue dotée d'un compte bancaire institutionnel. Le candidat chef de file devra maîtriser suffisamment l'**anglais** pour entretenir des communications écrites et orales sur le programme de petites subventions avec le Secrétariat du PCLG.

Le candidat chef de file sera chargé de diriger les activités proposées, d'administrer la petite subvention et de soumettre des rapports techniques et financiers à l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) (l'hôte qui abrite le Secrétariat du PCLG).

### Est-ce que toutes les organisations éligibles du groupe d'apprentissage recevront un financement grâce à la subvention ?

Il n'y a pas de limite au nombre d'organisations pouvant participer au groupe d'apprentissage. Il est bien évident qu'en fonction de la grosseur du groupe, tous les membres ne vont pas nécessairement recevoir un financement octroyé par le programme de petites subventions. Néanmoins, il faut démontrer clairement comment chaque organisation aura un rôle à jouer dans les activités proposées.

### Quelles sont les thématiques qui intéressent le programme de petites subventions du PCLG ?

Les thématiques intéressantes potentielles sont les suivantes :

- Réponses aux problèmes de conservation et de développement émergents dans le contexte de la pandémie de COVID-19
- Peuples autochtones et communautés locales face à la conservation – notamment l'équité, la justice, la gouvernance et/ou les droits de la personne
- Les questions ayant trait à la conservation et au bien-être – notamment, par exemple, les impacts sociaux négatifs de la conservation, le partage des bénéfices de la conservation, le conflit dans le contexte des interventions de conservation et de développement
- Le conflit homme-espèces sauvages
- La parité hommes-femmes dans les approches de conservation
- Le rôle des communautés dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages
- Les projets d'infrastructures à grande échelle et/ou les acquisitions foncières, les communautés et la conservation

Veuillez noter que cette liste n'est pas normative. Nous reconnaissons que différents pays et différents lieux pourront avoir des priorités différentes.

### Quelles sont les activités que soutiendra le programme de petites subventions du PCLG ?

Le programme de petites subventions du PCLG doit soutenir des activités d'apprentissage. Il pourrait s'agir, par exemple :

- De la facilitation de dialogues nationaux, régionaux ou locaux
- D'ateliers d'apprentissage ou d'exercices associés
- De participation à différentes conférences/consultations politiques/manifestations nationales ou régionales en qualité d'intervenant/de conférencier clé
- De synthèse d'éléments probants et de partage des conclusions
- D'établissement de nouveaux partenariats
- De mobilisation en vue d'un plaidoyer politique
- De diffusion des résultats/conclusions des recherches ou de l'apprentissage découlant de l'expérience d'un projet.

En guise d'exemples d'activités que nous ne pourrions pas soutenir, on peut citer : les projets de sensibilisation/d'éducation, les projets de plantation d'arbres, les activités de maintien de l'ordre, les évaluations de projet ou les besoins en équipement.

### **Que puis-je attendre du Secrétariat du PCLG ?**

Le Secrétariat du PCLG se chargera :

- De passer en revue les candidatures et d'informer les candidats heureux et malheureux
- D'administrer les petites subventions couronnées de succès
- D'aider les groupes d'apprentissage des bénéficiaires retenus lorsqu'ils ont signalé qu'un soutien supplémentaire sera nécessaire pour mener à bien leur proposition
- De rester régulièrement en contact avec les groupes d'apprentissage des petites subventions pour a) identifier les besoins de soutien qui se présentent ; et b) suivre et capturer l'apprentissage et les éléments concrets recueillis par le groupe d'apprentissage bénéficiaire d'une petite subvention
- De rechercher des occasions pour encourager un apprentissage entre les groupes d'apprentissage bénéficiaires de petites subventions, entre les pays et à l'intérieur de chacun d'eux.

*Si vous avez lu cette page et si vous avez encore des questions, veuillez contacter :*  
[olivia.wilsonholt@ied.org](mailto:olivia.wilsonholt@ied.org)